

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville de Montaigu-Vendée (85)
Place de l'Hôtel de Ville

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

85600 Montaigu-Vendée

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Montaigu-Vendée (85), Florent LIMOUZIN, Mairie Place de l'Hôtel de Ville Montaigu, 85600 Montaigu-Vendée, FRANCE. Tel : +33 251489492. E-mail : n.herbreteau@montaigu-vendee.com.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://www.montaigu-vendee.com>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

Etude de faisabilité et mission de maîtrise d'oeuvre pour la conception de passerelles à Montaigu et à Saint-Georges-de-Montaigu

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45213316

Lieu d'exécution

Montaigu et Saint Georges-de-Montaigu 85600 MONTAIGU-VENDEE
Code NUTS : FRG05

Caractéristiques principales

La présente consultation concerne un marché pour une étude de faisabilité et une mission de Maîtrise d'oeuvre (études et suivi des marchés travaux) pour la conception de passerelles à Montaigu et à Saint-Georges-de-Montaigu, communes déléguées de la Ville de Montaigu-Vendée.

Pour chacun des lots, le marché se décompose en une tranche ferme :

- Phase 1 : Etude de faisabilité

et une tranche optionnelle :

- Phase 2 : Mission de Maîtrise d'oeuvre dont les éléments suivants : AVP, PRO, DCE, ACT, EXE, VISA, DET, AOR et OPC.

Type de marché

Services : Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Lot 1 : Passerelle du Parc du Val d'Asson à Montaigu

Lot 2 : Passerelle de la Petite Maine à Saint Georges-de-Montaigu

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

08 mars 2021

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 11 février 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations feront l'objet d'un paiement d'acomptes sur présentation de facture, à l'issue de chaque étape, selon les montants définis à l'annexe 1 à l'acte d'engagement. Le solde sera payé à l'issue de la prestation.

Elles seront réglées par virement, suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera de 30 jours à compter de la date effective de réception des situations.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

L'équipe de maîtrise d'oeuvre pourra être constituée d'un opérateur économique unique ou composée en groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui

Chaque candidature devra regrouper les compétences suivantes :

Maîtrise d'oeuvre et architecture en ouvrages d'art ;

Aménagements d'espaces publics ;

Ecologie, hydraulique, environnement, expertise zones humides ;

Géotechnique / Bureau d'études structures ;

Voiries et Réseaux Divers.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Capacités techniques, professionnelles, et financières

Situation juridique - références requises :

Extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ou le cas échéant une carte d'identification justifiant l'inscription au registre des métiers.

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Déclaration du candidat (imprimé DC2)

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Références, capacités professionnelles et techniques dont dispose le candidat en matière de chantiers similaires

Conditions propres aux marchés de services

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Attestation de visite du site signée par un représentant du maître d'ouvrage
Un mémoire technique

Commentaire :

Tout candidat souhaitant déposer une offre devra être présent sur l'une des deux visites de site proposées sans quoi la candidature sera réputée incomplète et donc irrecevable.

Un mémoire technique contenant au minimum les éléments figurant ci-dessous :

- Présentation de l'équipe dédiée au projet. Il conviendra de préciser la composition de l'équipe avec des CV détaillés et en présentant la qualification et le profil des intervenants au regard du projet ainsi que de leur affectation. Les expériences des intervenants concernant des projets de technicité similaires (ouvrages d'art, ponts, passerelles, en parcs urbain et milieu naturel) seront précisées.
- Références : la présentation d'une liste d'ouvrages de technicité similaire et de complexité équivalente (ouvrages d'art, ponts, passerelles, en parcs urbain et milieu naturel) réalisés au cours des cinq dernières années (photos, précisions de la réalisation, dossiers illustrés, etc...) indiquant le montant, la date de réalisation, le destinataire public ou privé. Les principales références récentes de chaque membre du groupement jugées comme les plus représentatives de leurs compétences au regard de l'objet du présent marché seront rappelées dans la fiche récapitulative « Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre et références » jointe au dossier de consultation.
- Une note méthodologique synthétique et efficace explicitant l'organisation que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de cette mission (organisation de l'équipe, méthodologie de travail, motivation, présentation détaillée des moyens mis en œuvre...) et présentant rapidement les enjeux.
- Un calendrier prévisionnel d'exécution de la mission – faisabilité, études et suivi des travaux, intégrant un planning de déroulement de

la phase d'études ainsi qu'un phasage de la maîtrise d'œuvre en distinguant les phases respectives.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

212102

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres devront parvenir avant le jeudi 11 février 2020 à 12h00 sur le site www.marches-securises.fr

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES 6 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE - BP 24111 44041 NANTES CEDEX FRANCE. Tél. +33 240994600. E-mail : greffe-ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 240994658. URL : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES 6 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE - BP 24111 44041 NANTES CEDEX FRANCE. Tél. +33 240994600. E-mail : greffe-ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 240994658. URL : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

Adresses complémentaires

Informations sur les lots

LOT N° 1 : Passerelle du Parc du Val d'Asson à Montaigu

Description succincte :

Etudes de faisabilité et de mission de maîtrise d'œuvre pour la conception de la passerelle du Parc du Val d'Asson à Montaigu

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45213316

LOT N° 2 : Passerelle de la Petite Maine à Saint-Georges-de-Montaigu

Description succincte :

Etudes de faisabilité et de mission de maîtrise d'œuvre pour la conception de la passerelle de la Petite Maine à Saint-Georges-de-Montaigu

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45213316

Date d'envoi du présent avis

12 janvier 2021